

AIDE-MÉMOIRE

VÉHICULE À MOTEUR

INFORMATIONS

- Nombre de km parcourus dans l'année d'imposition à des fins d'affaires
- Total des kilomètres parcourus dans l'année
- Date d'acquisition
(si nouveau véhicule)
- Coût d'achat du véhicule
(si nouveau véhicule)

DÉPENSES DE VÉHICULE À MOTEUR

- Essence
- Électricité pour les véhicules zéro émission
- Intérêts sur prêt automobile
- Assurances
- Assurances d'affaires supplémentaires
- Immatriculation et permis de conduire
- Entretien et réparations
- Frais de location
- Frais de stationnement

IMPORTANT :

Conservez votre registre de kilométrage dans vos dossiers. (contenant le nombre total de jours dans l'année où l'automobile a été mise à votre disposition et le nombre total de kilomètres parcourus, sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, pendant ce nombre de jours)

